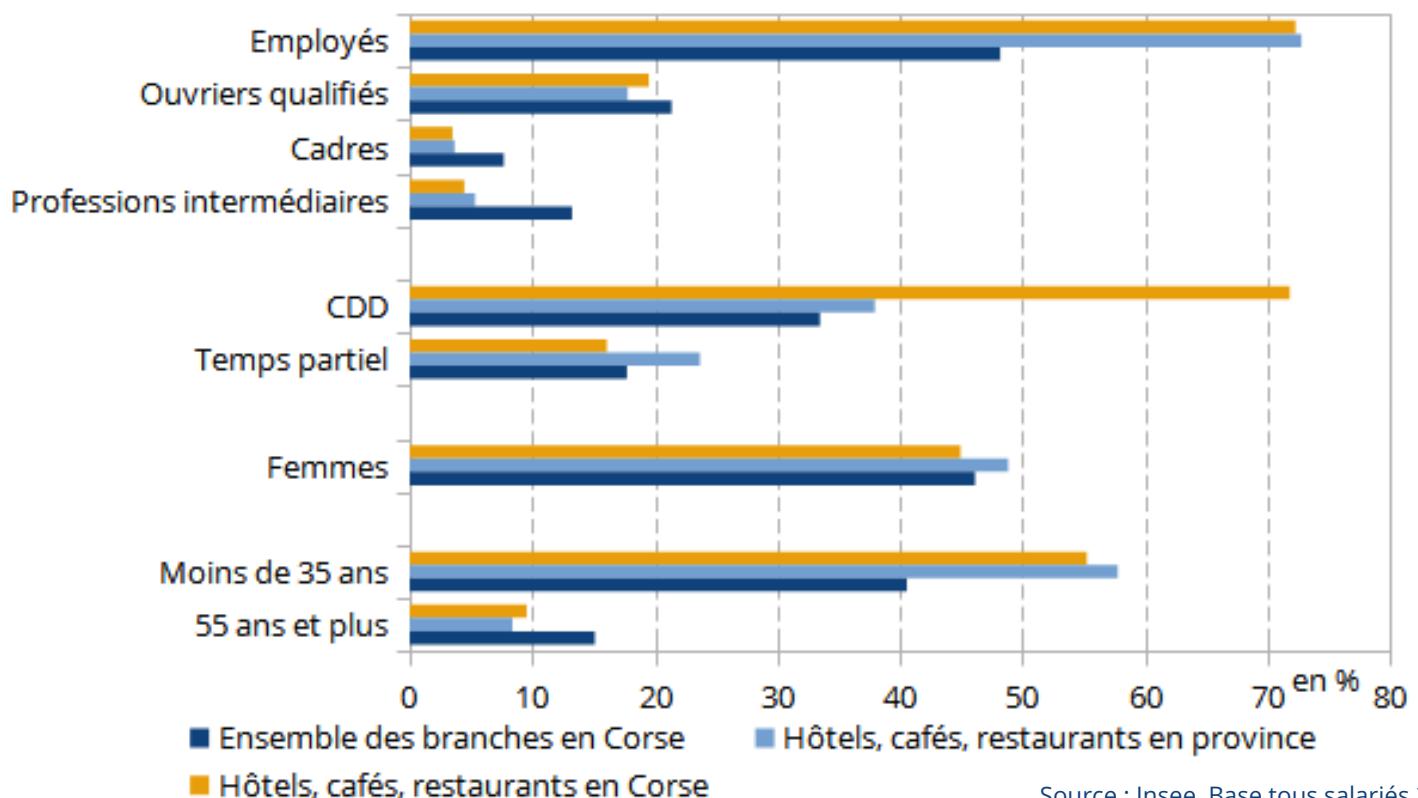


La forte saisonnalité influence les conditions d'emploi dans la branche Hôtels, cafés, restaurants de Corse

En 2019, la branche hôtels, cafés, restaurants offre 17 470 emplois en Corse. Regroupant 16 % des emplois insulaires, elle est la première branche employeuse de la région. Les emplois, concentrés sur six métiers, sont souvent occupés par des jeunes. Avec la forte saisonnalité des activités, le Contrat à durée déterminée (CDD) est largement privilégié. Les salaires restent inférieurs à ceux des autres branches en particulier pour les cadres et les plus âgés.

Répartition des emplois selon les principales caractéristiques des salariés



Source : Insee, Base tous salariés 2019

Sous embargo jusqu'au 15 février 2022 - 12 h